

# COMMISSION DE DISCIPLINE : ZÉRO !

Le dimanche 08 juillet, vers 14h30, lors du premier tour des promenades de la section B, un détenu a escaladé le mur de la cour promenade jouxtant le quartier disciplinaire en se mettant debout sur la barre de traction afin d'aller récupérer des colis projetés sur le filet de la cour QD.

L'alerte a été donnée par l'agent en poste à la vidéo-surveillance mais à l'arrivée des collègues, ce dernier était déjà redescendu de sa petite promenade dans les airs !!!

Le gradé en poste en a référé immédiatement à l'astreinte de permanence **qui décide de la mise en prévention à la fin de la promenade mais l'adjoint au chef d'établissement décide le contraire et le détenu remontera tranquillement dans sa cellule à l'issue.** **Quoi de plus pour rabaisser l'autorité des personnels et gradés face à la population pénale.**

**Grâce à votre décision qui est tout sauf professionnelle, vous manquez de respect aux personnels, vous mettez l'établissement en danger et vous ouvrez la porte à l'impunité !!!**

La preuve, lors du passage en commission de discipline de ce détenu, **celui-ci s'est vu octroyé du sursis, et le détenu qui l'a aidé a été relaxé ! Que du BONHEUR !!!**

**Le jeudi 26 juillet, vous avez de nouveau présidé la commission de discipline, et le résultat est comme à l'accoutumée : ZERO !!!**

**Force Ouvrière** vous suggère de rester hors détention, et qui plus est dans votre bureau là où vous êtes le mieux ! **Sachez dès lors et en toute transparence que quand les personnels savent que vous présidez une commission de discipline, ils présagent des sanctions que vous donnerez ; c'est-à-dire RIEN...**

Ce jeudi 26 juillet pendant que vous présidiez une commission de discipline, un détenu mécontent d'avoir dû attendre son changement de cellule pour la semaine prochaine avait frappé violemment dans sa porte de cellule et ce à plusieurs reprises. Il a alors indiqué lors du repas du midi qu'il sortirait de sa cellule avec son paquetage pour ne pas réintégrer sa cellule. **De ce fait, à l'issue de la commission vous avez reçu ce pauvre petit en audience et vous lui avez octroyé son changement de cellule et même pire vous donnez l'ordre aux gradés d'effectuer ce changement de cellule dès le jeudi après-midi.**

**Vous devriez avoir HONTE car vous discréditez ENCORE, au bénéfice d'un détenu, l'action disciplinaire de l'administration et par conséquent vos personnels...**

**Avant de donner des ordres, faites comme vos agents ; SOYEZ PROFESSIONNEL !!!**

**Force Ouvrière** demande au chef d'établissement de reprendre la présidence de toutes les commissions de discipline afin que le travail des personnels et gradés soit reconnu lors de ces commissions.

**Vous salissez le travail des surveillants et de vos gradés !!!**

**Une chose est sûre, vous n'allez pas manquer aux personnels lors de votre départ en retraite qui approche à grands pas !!!**

Béthune, le 27 juillet 2018,  
Le secrétaire local **Force Ouvrière**,  
Thierry TURLURE